

juin 2020

## OBSERV' ÉCO

### Impacts du Covid-19 sur nos territoires : premières estimations

Avec une intensité et une importance inédites, la crise sanitaire actuelle entraînera une baisse significative, peut-être proche de la récession, de l'activité mondiale. Fortement touchée par la pandémie, la France, comme certains de ses voisins européens, fera partie des pays les plus affaiblis par la crise avec une perte de croissance supérieure à celle observée pendant la crise financière de 2008.

Ces grandes tendances se confirment-elles à l'échelle de la Moselle ? Comment se traduisent-elles dans les intercommunalités (avec un zoom sur le marché du travail messin) ? L'AGURAM analyse les premiers indicateurs marquants disponibles et propose, à travers cette note express, des éléments de réponse « à chaud ».

#### Le confinement, chaînon majeur de la crise sanitaire

Le confinement crée un choc massif sur l'offre (baisse de la production, arrêt d'usines, diminution de la fourniture de services) et la demande domestique, avec une baisse de **33 % de la consommation des ménages**. Selon l'Insee, l'activité économique française aurait diminué d'1/3 par rapport à une activité normale, et **chaque mois de confinement apporterait une baisse potentielle du PIB annuel de 3 points**. Pourtant, cette crise a un **impact différent selon les territoires** et les secteurs. La perte d'activité la plus forte est observée dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, avec une baisse de 90 %. C'est aussi dans ce secteur que la majorité des chefs d'entreprises sont les plus inquiets pour l'avenir. À l'inverse, les activités bancaires et les assurances observent une baisse inférieure à 1 %.

#### AU SOMMAIRE DE CETTE NOTE EXPRESS

- 02** | À l'échelle nationale : aucun territoire épargné
- 03** | Des branches d'activité touchées de manière inégale  
Zoom sur l'artisanat
- 05** | À l'échelle locale : des intercommunalités inégalement fragilisées
- 07** | Quels impacts sur le marché de travail messin ?
- 08** | À retenir
- 08** | À lire



- 33 %

consommation  
des ménages  
(1<sup>er</sup> mois confiné)



11 300 000

salariés en chômage  
partiel (1 sur 2)



890 000

entreprises concernées  
♦ 16 % + de 250 salariés  
♦ 57 % - de 50 salariés

## À l'échelle nationale : aucun territoire épargné

La crise sanitaire et économique touche tous les territoires. La France affiche une diminution de -33 % de son activité économique par rapport à une situation normale, mais tout le pays n'est pas concerné de la même manière (avec des pertes allant de -20 % à -56 %).

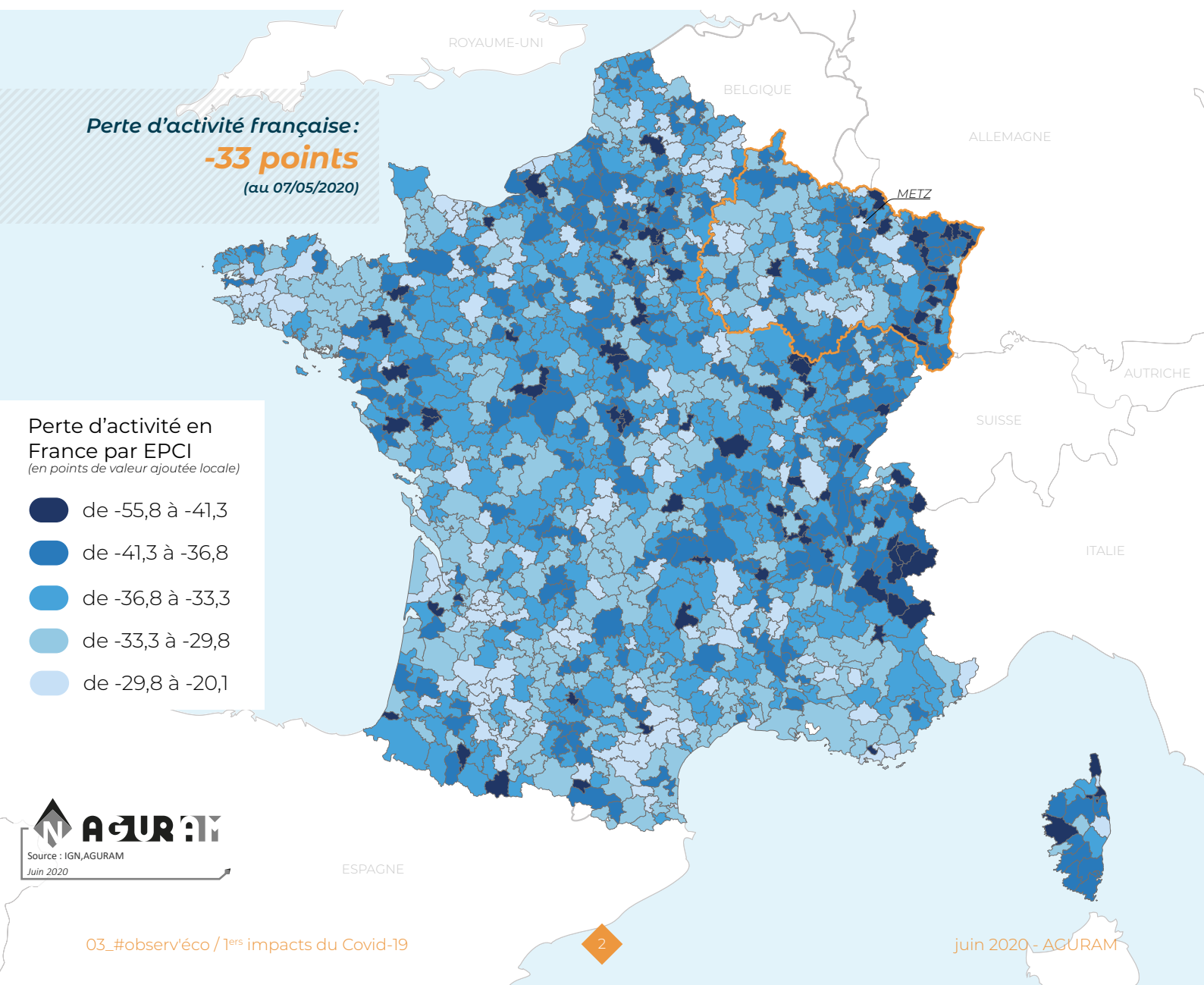
Certains territoires se détachent avec des baisses importantes :

- ♦ les régions où la crise sanitaire est forte comme le Grand Est et l'Île-de-France ;
- ♦ les espaces touristiques (exemples : les deux Savoie ou le Pays Basque) ;
- ♦ les bassins d'emplois industriels ruraux spécialisés (sud du Jura, Ardennes, etc.).

Au niveau régional, la région Grand Est subit cette crise avec une diminution d'activité légèrement supérieure à la moyenne française (-33,9 %). Ce sont les départements du Haut-Rhin (-36,4 %), du Bas-Rhin (-35,1 %) et de la Moselle (-34,4 %) qui subissent les baisses les plus importantes. Des disparités intra-départementales existent comme dans le centre de la Meurthe-et-Moselle, plus touché économiquement, que le sud.

La Moselle affiche donc un écart de plus d'un point avec la baisse d'activité nationale.

Dans le Grand Est, 75 033 entreprises sont déjà bénéficiaires du Fonds de solidarité mis en place par l'État en mars 2020 pour soutenir les très petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales de moins de 10 salariés. Depuis le 15 avril, les entreprises les plus touchées peuvent solliciter auprès des régions une aide complémentaire d'un montant de 2 000 à 5 000 € selon leur taille et leur situation financière.



## Des branches d'activité touchées de manière inégale

Avec une diminution brutale de leur activité, l'**industrie et la construction enregistrent des pertes spectaculaires** de, respectivement, **-38 % et de -75 %**. Les secteurs industriels les plus concernés relèvent de la fabrication de matériel de transport, de la fabrication de matériel et équipements électriques, électroniques et informatiques, ainsi que de la fabrication d'autres produits industriels, notamment l'industrie chimique, métallurgique ou textile.

Pour les **services marchands**<sup>1</sup>, cette baisse d'activité (**-36 %**) est fortement marquée dans les secteurs de la restauration et de

l'hébergement. À l'inverse, **les activités financières, les assurances et les activités immobilières résistent mieux à la crise, tout comme les services non marchands**<sup>2</sup> et le secteur agricole. Cette plus faible perte d'activité s'explique par une continuité de services, pour certains, ou un basculement des modes de fonctionnement vers le télétravail.

Avec 56 % du PIB, les services marchands contribuent le plus à la perte d'activité (en point de PIB), devant l'industrie et la construction.

Estimation de la perte d'activité liés aux mesures du confinement :

Source : Insee

| Branches                                                                              | Part dans le PIB (en %) | Perte d'activité (en %) | Contribution à la perte d'activité (en points) |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche                                                    | 2                       | -13                     | -0,2                                           |
| <b>Industrie</b>                                                                      | <b>14</b>               | <b>-38</b>              | <b>-5</b>                                      |
| Fabrication aliments, boisson & produits à base tabac                                 | 2                       | -5                      | -0,1                                           |
| Cokéfaction et raffinage                                                              | 0,2                     | -55                     | -0,1                                           |
| Fabrication équipements électriques, électroniques, informatiques & machines          | 1                       | -61                     | -1                                             |
| Fabrication de matériels de transport                                                 | 1                       | -69                     | -1                                             |
| Fabrication autres produits industriels                                               | 6                       | -43                     | -3                                             |
| Extraction, énergie, eau, gestion déchets & dépollution                               | 2                       | -23                     | -1                                             |
| <b>Construction</b>                                                                   | <b>6</b>                | <b>-75</b>              | <b>-4</b>                                      |
| <b>Services principalement marchands</b>                                              | <b>56</b>               | <b>-36</b>              | <b>-20</b>                                     |
| Commerce ; réparation automobile & motocycle                                          | 10                      | -47                     | -5                                             |
| Transports et entreposage                                                             | 5                       | -59                     | -3                                             |
| Hébergement et restauration                                                           | 3                       | -90                     | -3                                             |
| Information et communication                                                          | 5                       | -31                     | -2                                             |
| Activités financières et d'assurance                                                  | 4                       | 0                       | 0                                              |
| Activités immobilières                                                                | 13                      | -2                      | -0,2                                           |
| Activités spécialisées, scientifiques & techniques, services administratifs & soutien | 14                      | -44                     | -6                                             |
| Autres activités de services                                                          | 3                       | -76                     | -2                                             |
| <b>Services principalement non-marchands</b>                                          | <b>22</b>               | <b>-14</b>              | <b>-3</b>                                      |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>100</b>              | <b>-33</b>              | <b>-33</b>                                     |

<sup>1</sup> **Services marchands** : ils regroupent les activités commerciales, financières, immobilières, de réparation automobile, d'hébergement et de restauration, d'information et de communication et de services aux entreprises et aux administrations.

<sup>2</sup> **Services non-marchands (Insee)** : une unité est considérée non-marchande lorsqu'elle fournit gratuitement, ou à des prix économiquement non-significatifs, des services. Ces activités se rencontrent le plus souvent dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration.

Note de lecture : au 7 mai, l'activité économique aurait diminué de 33 % par rapport à une activité normale. L'industrie, dont la perte d'activité est estimée à 38 % contribuerait à hauteur de 5 points de pourcentage à cette baisse.

## ZOOM SUR L'ARTISANAT

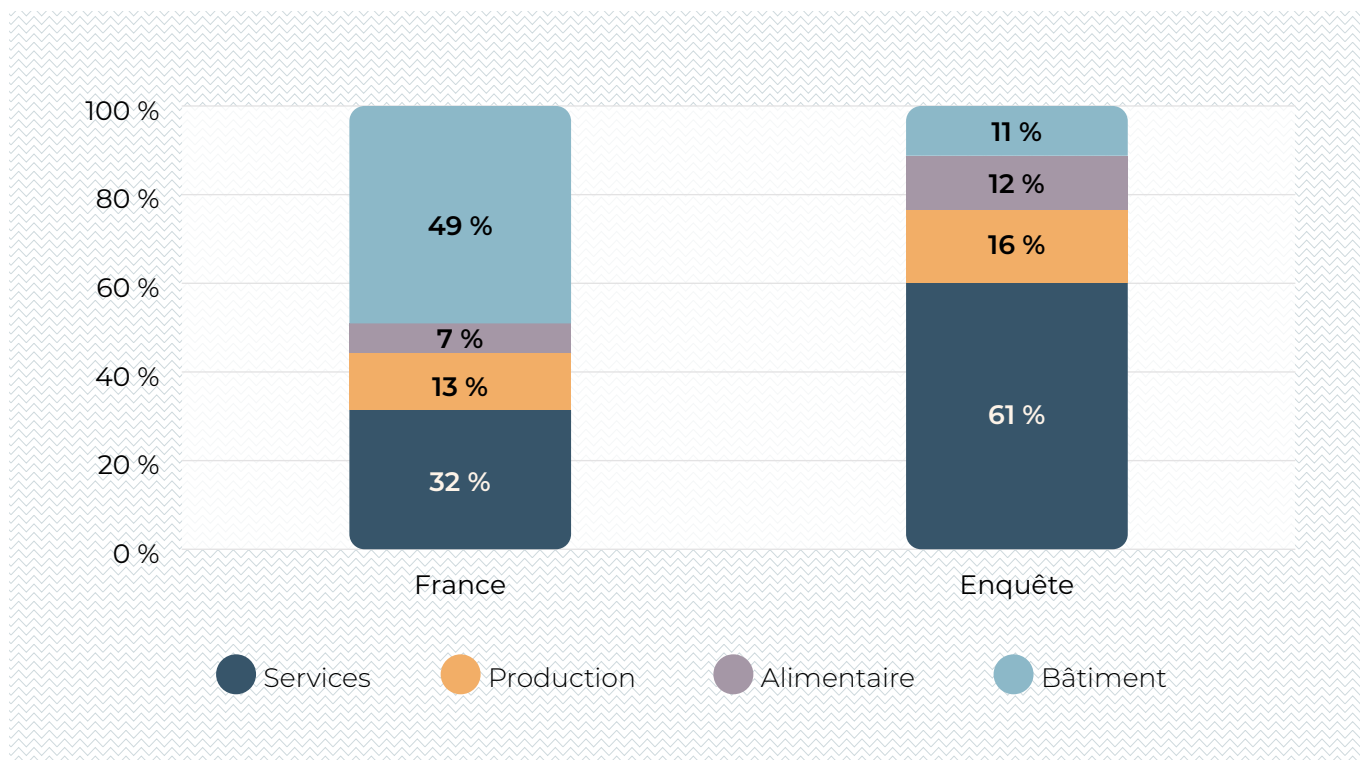
Sur les 6 500 répondants au niveau national, **95 % des artisans se disent impactés par la crise sanitaire**. Ils observent, par ordre d'importance décroissant :

- ♦ un ralentissement de leur activité ;
- ♦ une baisse de la fréquentation de visiteurs/clients ;
- ♦ des baisses ou annulations de commandes clients ;
- ♦ des annulations d'évènements (salons, marchés d'art, etc.) ;
- ♦ un allongement de leurs délais d'approvisionnement.

Les entreprises de services se déclarent particulièrement impactées par la crise actuelle (61 % des entreprises répondantes, alors qu'elles ne représentent qu'1/3 des entreprises artisanales). À l'inverse, les artisans travaillant dans le bâtiment peuvent sembler moins touchés (avec 11 % des entreprises parmi l'ensemble des réponses).

### Enquête nationale de la Chambre de métiers et de l'artisanat (débutée en mars)

Répartition des entreprises artisanales par secteur : en France et dans l'enquête sur l'impact du Covid-19

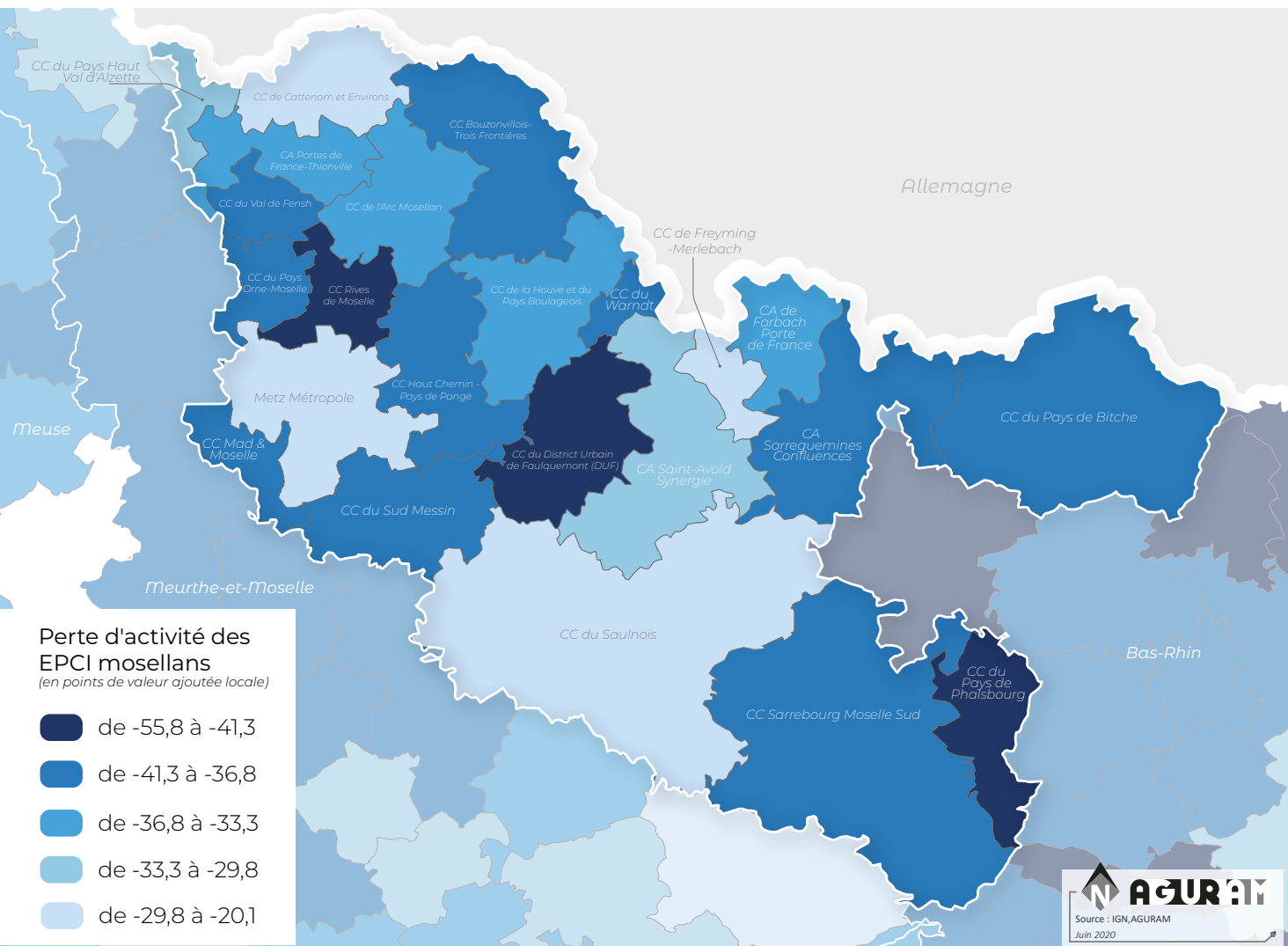


Source : DGE chiffres-clés de l'artisanat 2018 et enquête CMA 2020

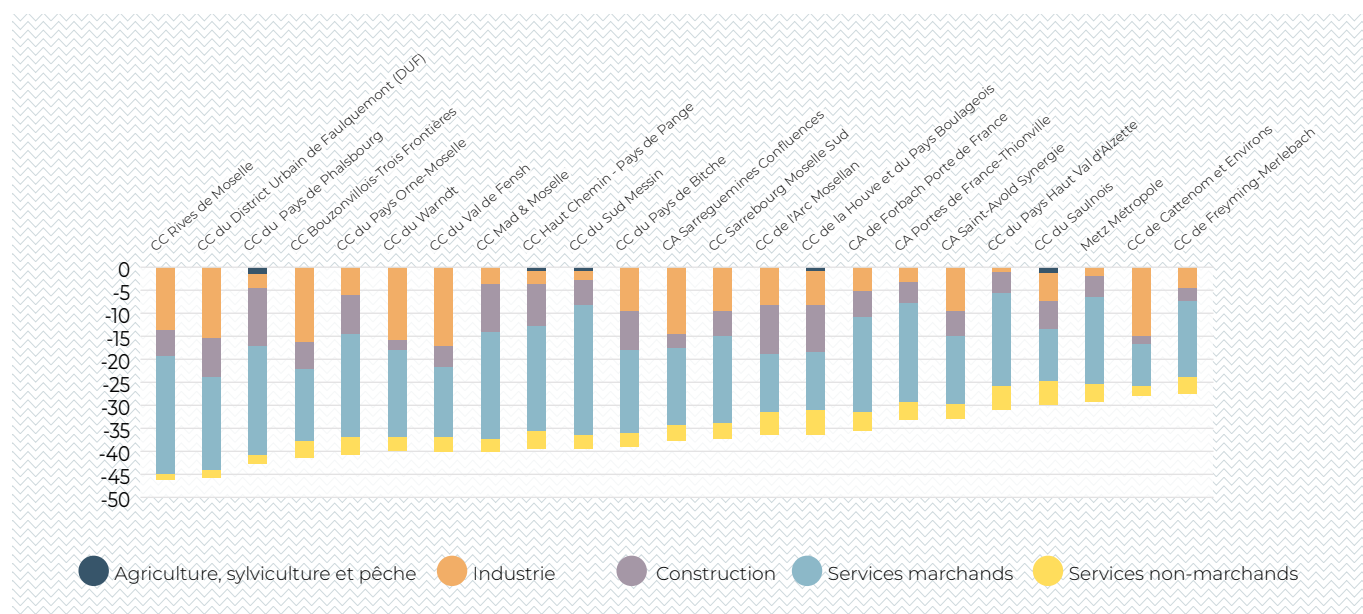


## À l'échelle locale : des intercommunalités inégalement fragilisées

Sur les 23 intercommunalités mosellanes, 16 ont une perte d'activité supérieure à la moyenne du département, dont **trois** particulièrement touchées : les Rives de Moselle (-46,1), le District urbain de Faulquemont (-45,9) et le Pays de Phalsbourg (-42,5).



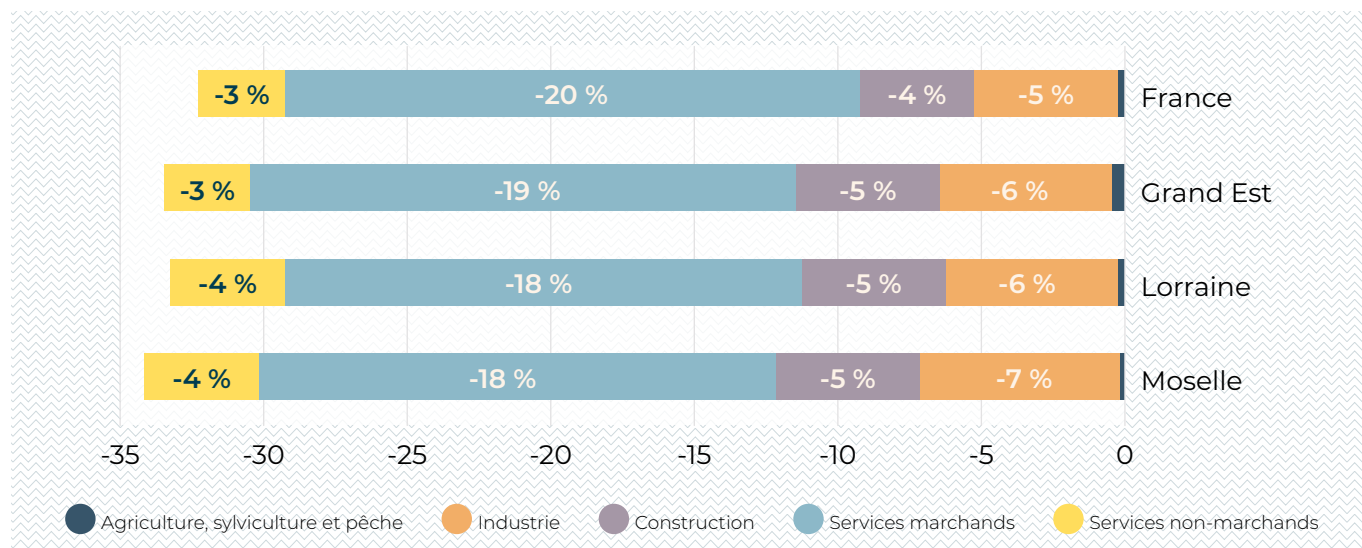
### Contribution des branches sectorielles à la perte d'activité liée au confinement



En Moselle, comme dans la plupart des territoires français, **les branches d'activités qui contribuent le plus fortement à la baisse de l'activité sont les services marchands et l'industrie**. Les plus grands écarts sectoriels avec la France concernent :

- ♦ **l'industrie (+2 points)**, notamment en raison du poids important dans le département du secteur automobile et de la métallurgie ;
- ♦ **les services non-marchands (-1 point)**, au sein desquels les activités liées à l'information/communication et aux services aux entreprises sont impactées, en particulier dans les zones urbaines.

#### Contribution des secteurs à perte d'activité



Source : Insee (note de conjoncture 7 mai 2020), Insee-Clap 2015 et calculs agences (ADDRN et AGURAM)

Dans toutes les intercommunalités, les services marchands sont les plus impactés, à l'exception du Bouzonvillois-Trois Frontières et du Val de Fensch, où la contribution de l'industrie à la perte d'activité y est plus importante.

**Metz Métropole présente une perte d'activité de -29,3 points.** En dessous de la moyenne mosellane en raison du poids moins important de l'industrie fortement affectée par la crise, cette baisse est principalement due aux activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (-5,4 points dans la perte d'activité) et aux services non marchands (-4 points) typiquement présents dans les métropoles. Si ces deux secteurs regroupent la moitié des emplois du territoire, ils ne représentent que 30 % de la baisse totale de l'activité grâce, notamment, à la mise en place du télétravail. Le commerce (-4,2 points) et la construction (-4,2 points) souffrent également significativement de la crise.

La fermeture des commerces affecte fortement les intercommunalités où la part des emplois commerciaux frôle ou dépasse les 20 %. C'est notamment le cas pour le Warndt (avec une perte d'activité globale de -40,2 %, dont -8,6 points imputés au commerce), le District urbain de Faulquemont (-8,5 points), Rives de Moselle (-8,2 points) et Portes de France-Thionville (-7,6 points) qui concentrent de grandes galeries marchandes (E. Leclerc Creutzwald, Cora Longeville-lès-Saint-Avold, Cora Mondelange, Linkling Thionville).

**Le secteur industriel** pèse 18 % des emplois en Moselle contre 14 % en France. Il **contribue ainsi davantage à la baisse de l'activité, avec 2 points de plus (-6,7 points) que la moyenne française (-4,6 points)**. Le ralentissement, voire l'arrêt de la

production industrielle, joue en défaveur des territoires les plus spécialisés (ceux qui concentrent environ un tiers de leurs emplois dans l'industrie), où 15 à 17 points de baisse d'activité sont imputables à l'industrie. C'est le cas des Rives de Moselle (7 200 emplois dans l'industrie, dont PSA Trémery, avec 2 800 emplois), du Val de Fensch (avec 5 700 emplois industriels, dont Arcelor Mittal et ses 3 500 emplois), de Sarreguemines-Confluences (avec plus de 7 200 emplois industriels), du District urbain de Faulquemont, du Warndt ou encore du Bouzonvillois-Trois Frontières.

**Dans les intercommunalités plus rurales, la construction participe davantage à la perte d'activité qu'ailleurs (avec plus ou moins 10 points de baisse imputable à ce secteur, contre 4 à 5 points en France, dans le Grand Est et en Moselle).** Le pays de Phalsbourg (-12,5 points), l'Arc Mosellan (-11,1 points), de la Houve et du Pays Boulageois (-10,4 points) et Mad & Moselle (-10,1 points) sont les plus impactés tandis que Haut Chemin - Pays de Pange (-9,2 points), le Pays de Bitche (-8,4 points) et le Pays Orne Moselle (-8,4 points) observent une baisse un peu moins importante dans ce secteur.

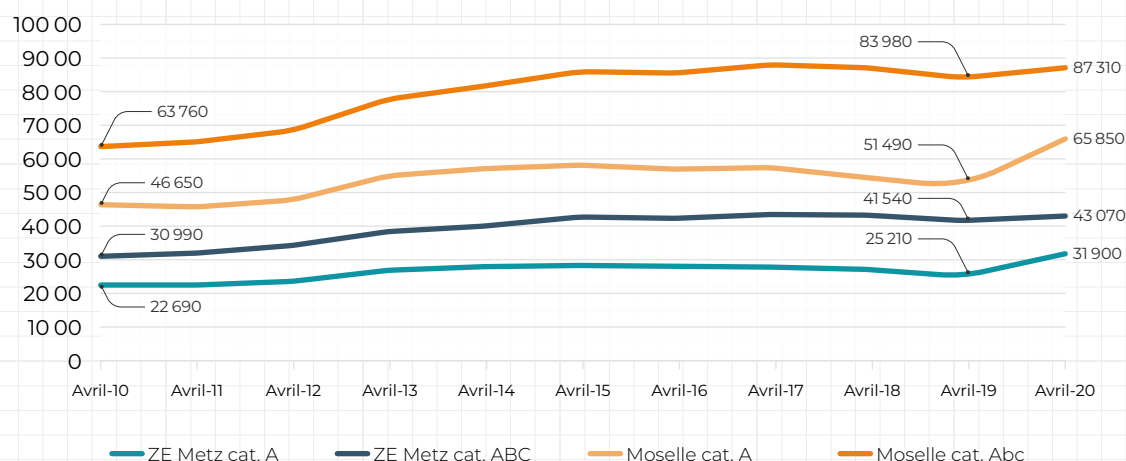
Enfin, **deux intercommunalités ont une perte d'activité relativement faible (inférieure à -28 points)**, au regard des autres. La première, **Cattenom et environs**, observe une perte liée en grande partie à la baisse d'activité de la centrale nucléaire. À l'inverse, le faible nombre d'emplois des autres secteurs explique la faible perte économique de cette intercommunalité. La seconde est celle de **Freyding-Merlebach**, qui compte 40 % des emplois totaux dans l'administration, secteur plutôt épargné en termes de perte d'activité.

# QUELS IMPACTS SUR LE MARCHÉ DE TRAVAIL MESSIN ?

**UN MARCHÉ DU TRAVAIL FORTEMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE SANITAIRE : +25 % DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A EN DEUX MOIS DANS LA ZONE D'EMPLOI MESSINE**

En avril 2020, dans la zone d'emploi de Metz, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à plus de 43 000. Parmi elles, 31 900 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 11 170 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A et A, B, C



Source : STMT, Pôle emploi-Dares

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A et A, B, C

|                       | Catégories | Demandeurs d'emploi |              |           |            | Évolution sur 2 mois<br>(de février à avril 2020) |      | Évolution sur 1 an<br>(d'avril 2019 à avril 2020) |      |
|-----------------------|------------|---------------------|--------------|-----------|------------|---------------------------------------------------|------|---------------------------------------------------|------|
|                       |            | avril 2019          | février 2020 | mars 2020 | avril 2020 | nb                                                | %    | nb                                                | %    |
| Zone d'emploi de Metz | A          | 25 210              | 25 510       | 26 640    | 31 900     | 6 390                                             | 25 % | 6 690                                             | 27 % |
|                       | ABC        | 41 540              | 40 450       | 41 830    | 43 070     | 2 620                                             | 6 %  | 1 530                                             | 4 %  |
| Moselle               | A          | 51 490              | 52 980       | 55 090    | 65 850     | 12 870                                            | 24 % | 14 360                                            | 28 % |
|                       | ABC        | 83 980              | 82 210       | 84 820    | 87 310     | 5 100                                             | 6 %  | 3 330                                             | 4 %  |
| Grand Est             | A          | 270 370             | 280 170      | 290 130   | 344 080    | 63 910                                            | 23 % | 73 710                                            | 27 % |
|                       | ABC        | 448 200             | 442 080      | 453 010   | 463 630    | 21 550                                            | 5 %  | 15 430                                            | 3 %  |
| France métropolitaine | A          | 3 248 800           | 3 354 500    | 3 498 500 | 4 182 100  | 827 600                                           | 25 % | 933 300                                           | 29 % |
|                       | ABC        | 5 511 100           | 5 429 700    | 5 555 700 | 5 697 400  | 267 700                                           | 5 %  | 186 300                                           | 3 %  |

Source : STMT, Pôle emploi-Dares

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a été fortement affecté en mars et avril 2020 par la crise sanitaire, avec **25 % de demandeurs supplémentaires en deux mois en catégorie A dans la zone d'emploi messine et +6 % en catégories A, B, C** (ce qui correspond à une diminution des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite, car avec la mise en place du confinement, ces derniers se retrouvent mécaniquement sans activité, et donc en catégorie A).

L'accroissement des effectifs provient à la fois d'une nette augmentation des entrées à Pôle emploi (fins de mission d'intérim et fins de contrats courts) et d'une très forte baisse des sorties (reprises d'emploi, entrées en stage ou en formation, radiations administratives).

Pendant la crise sanitaire, **les offres collectées** par Pôle Emploi ont nettement diminué. Ainsi, en Moselle, elles **ont été divisées par 4** entre avril 2019 et avril 2020.

# À RETENIR

## VERS UNE GESTION LONGUE DE LA CRISE ?

Cette première approche sur les conséquences économiques de la crise sanitaire devra être approfondie, avec la reprise graduelle et progressive de l'activité et les potentielles difficultés qui l'accompagneront.

Certaines entreprises, notamment les PME, sont particulièrement sensibles aux chocs économiques et leurs projets et plans de recrutement en seront sûrement impactés. Le risque d'une chute des investissements et de la demande est, de plus, bien présent. Si, à court terme, la reconstitution des stocks va permettre un début de redressement, il est difficile de prévoir l'évolution de la consommation.

L'État et les collectivités territoriales se questionnent sur l'accompagnement des entreprises pour assurer une résilience de l'économie. Mais, de nombreux paramètres sont à intégrer (emplois, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, trésorerie, etc.) pour identifier les secteurs prioritaires.

À long terme, les collectivités se doivent de réfléchir à l'évolution de leur tissu économique. Doivent-elles éviter la spécialisation de leur économie ? Favoriser une économie plus verte ? Participer aux nouveaux modèles d'organisation du travail ? De nombreuses questions apparaissent pour que l'action publique adapte au mieux ses décisions.

# À LIRE

## Articles

- ♦ [Point de conjoncture](#), Insee, avril 2020
- ♦ [Situation sur le marché du travail au 5 mai 2020](#), Ministère du travail, mai 2020
- ♦ [Covid-19 : l'impact sur l'économie mondiale](#), BNP Paribas (William de Vijlder), avril 2020
- ♦ [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au premier trimestre 2020](#), Pôle Emploi - Dares, avril 2020

## Publications

- ♦ [Évaluation de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur l'économie mondiale en avril 2020](#), Sciences Po, juin 2020
- ♦ [Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire - Focus sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en mars 2020](#), Pôle emploi - Dares, avril 2020
- ♦ [L'urbanisme tactique, terrain de jeu des pratiques d'aménagement de l'espace public](#), AGURAM, mai 2020
- ♦ [Faire place au piéton : le bon levier pour relancer la dynamique commerciale des cœurs de ville ?](#), AGURAM, mai 2020

 Retrouvez toutes les publications de l'agence : [www.aguram.org](http://www.aguram.org)

   @agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Rédaction : Simon MONIER, Fabienne VIGNERON

Réalisation graphique et mise en page : Atelier graphique AGURAM

Date de parution : 15 juin 2020

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |  
tél. : 03 87 21 99 00 | [contact@aguram.org](mailto:contact@aguram.org) |